

Certificat d'aptitude pour le permis de détention

Écrit par Xavier

Lundi, 20 Février 2017 15:31 - Mis à jour Lundi, 20 Février 2017 15:39

A l'attention des propriétaires de chiens 1ère et 2eme catégories concernées par la loi du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux

Une formation d'aptitude sera assurée le dimanche 12 mars 2017 au sein du Club d'Education Canine de Mulhouse-Brunstatt, rue Arthur Ashe à Brunstatt.

Celle-ci démarrera à 10h00 précise sans la présence des chiens et sera gratuite pour les membres du club. A l'issue de celle-ci il sera remis un certificat à chaque participant.

Pour tout renseignement vous pouvez appeler le 0389064207 le dimanche matin de 9h00 à 12h00 ou le 0389444245.

Inscriptions jusqu'au 05/03/2017